

## RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S AGREEES

Un Relais assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s a pour mission de créer un environnement favorable aux conditions et à l'accueil des enfants.

Il assure différentes missions et services auprès des assistant(e)s maternel(le)s, des parents et des enfants.

→ C'est un lieu d'information qui permet :

- d'aider les parents dans leur fonction d'employeur (droits et démarches à effectuer)
- de gérer le fichier des assistant(e)s maternel(le)s (places disponibles...)
- d'accompagner familles et assistant(e)s maternel(le)s

→ C'est un lieu de vie qui permet :

- de favoriser les rencontres entre parents et assistant(e)s maternel(le)s
- de contribuer à promouvoir à la formation des assistant(e)s maternel(le)s
- de rassembler en réseau les assistant(e)s maternel(le)s autour d'une animatrice

→ C'est un lieu d'échange et d'expression afin de :

- Organiser des rencontres et des débats avec les acteurs de la petite enfance : Etat, collectivités locales, Protection Maternelle et Infantile, association d'assistant(e)s maternel(le)s, de parents et de partenaires.

« Parents et assistantes maternelles forment un réseau de relation qui concourent à la qualité de l'accueil de l'enfant et à son bien-être ».

(Référence : guide CNAF)